

Condamné pour avoir violé et tué des chèvres.

Un habitant d'Ennetières a été condamné à 5 mois de prison avec sursis et 150 euros d'amende par le parquet de Lille pour avoir violé et tué des chèvres. Tout commence fin août et fin septembre, quand le Gardien de la Bergerie de l'Aéroport retrouve, deux week-ends de suite, des chèvres pendues dans l'établissement. Après être tombé dans un piège tendu par l'éleveur, un homme de 52 ans aurait reconnu avoir attaché les chèvres "pour les utiliser à des fins sexuelles".

En plus de l'amende de 150 euros, l'homme devra aussi verser 2 500 euros de dommages et intérêts à l'éleveur et 1 euro symbolique à 5 associations de défense des animaux.

Le tribunal a également interdit à l'homme de posséder un animal domestique pour le reste de sa vie. Il devra soumettre à un traitement psychiatrique.

Encore une église vandalisée.

A Lys-lez-Lannoy, dans la nuit du 30 Octobre, des individus ont mis le feu aux portes de l'Eglise Saint-Luc.

Cette affaire n'est pas sans rappeler celle de l'église Saint Jean de Douai le mois précédent.

De source policière, la découverte dans l'église de la dépouille atrocement mutilée du lion dérobé au parc zoologique de Maubeuge orienterait l'enquête vers les milieux de l'occultisme et les groupes satanistes. Un groupe de personnes aurait été aperçu rôdant près de l'église, du côté de la sacristie, quelques minutes après le début de l'incendie.

L'évêché a fermement condamné ces actes de profanation et l'Archevêque de déclarer que « Toutes les bonnes volontés sont appelées à apporter leur aide aux forces de l'Ordre et à participer à la reconstruction de la maison du Seigneur ».

4 adolescents hospitalisés après avoir consommé du datura.

A Liévin, quatre adolescents à la recherche de sensations fortes se sont retrouvés à l'hôpital, dimanche.

Les garçons, âgés de 15 à 17 ans, ont consommé les graines d'une plante appelée datura, qu'on retrouve souvent dans les friches.

Les semences de cette plante agissent comme une drogue hallucinogène mais sont aussi très nocives.

Elles troublent la vision pendant des jours et provoquent des convulsions.

L'un des jeunes hospitalisés était tellement agité qu'il a fallu quatre policiers pour le mettre sur une civière. Les adolescents avaient entendu parler du datura sur Internet.

Saint-Omer: Vandalisme au Palais de Justice.

Durant le week-end du 13 au 14 Octobre, des vandales particulièrement bien organisés ont brisé une des statues du palais de Justice de Saint-Omer. Œuvre de l'artiste audomarois Louis Noël, la Justice a perdu son bras gauche, tenant la balance de l'Egalité. Le système de surveillance a été mis hors service.

L'ensemble de l'opération a eu lieu en pleine journée, mais ce week-end, pour certains à rallonge, fait qu'aucun témoin ne s'est encore manifesté. A cet effet, une ligne d'appel à témoins est ouverte au 03.XX.XX.XX.XX. Une information judiciaire est ouverte et le parquet a déposé plainte pour dégradation.

Maubeuge, des détenus font un barbecue sur le terrain de leur Centre Pénitentiaire

Une enquête est en cours pour déterminer comment des détenus potentiellement violents ont pu tenir un barbecue sur le terrain de leur Centre Pénitentiaire, à Maubeuge. Plusieurs photos de la fête, qui s'est tenue le 2 août dernier, ont été prises et certaines se sont retrouvées dans les médias.

On y voit des détenus faisant cuire les steaks et escaladant des arbres.

Un autre prisonnier est montré, nu, dans un bassin. Le directeur du Centre Pénitentiaire reconnaît que les détenus auraient dû être mieux surveillés et que leur comportement n'aurait pas dû être toléré.

Les méfaits de la drogue dans les boîtes de nuit.

Les corps déchiquetés de deux ressortissants Français ont été retrouvés Lundi 21, déchiquetés, dans les poubelles du H₂O Club à Pecq (Belgique). De nombreux organes manquent et la sauvagerie de l'attaque laisse penser qu'il s'agit de l'œuvre d'un ou plusieurs déséquilibrés, probablement sous l'emprise de puissants stupéfiants. La police Belge, qui coopère totalement avec son homologue Française, annonce d'ores et déjà que l'identification sera très difficile. Le club, qui a plus d'une fois défrayé la chronique pour

des affaires de drogues, pourrait de nouveau se trouver au cœur d'une affaire des plus sulfureuses.

Le calvaire de Didier, torturé dans son usine Belge.

C'est une histoire sordide qu'a révélée l'édition belge de « Paris-Match » jeudi 18. Pendant plusieurs années, Didier, aujourd'hui âgé de 54 ans, a été torturé sur son lieu de travail à Soignies, en Belgique. Vingt-cinq personnes sont inculpées de même que l'entreprise en tant que personne morale.

Le calvaire de Didier a commencé peu après son embauche en tant qu'emballleur par la société Tenaciac Europe en 1996.

L'ouvrier est très vite harcelé par son supérieur avant de devenir le souffre-douleur de toute l'équipe.

Les tortionnaires ont même filmé leurs méfaits et donné la cassette à leur victime. Sur la vidéo que « Paris-Match » s'est procurée, on voit plusieurs ouvriers immobiliser Didier, le ligoter à une palette avec du ruban adhésif, lui écrire sur le visage à l'indélébile puis simuler la pratique d'une fellation. Une autre fois, Didier a été enfermé dans une cage, recouvert de talc, emmené à l'extérieur en plein hiver et arrosé d'eau à très haute pression.

Interviewé par RTL-TVI, son avocat Christophe Marchand assure que Didier a engagé des démarches dès 2002 auprès d'un directeur de l'usine mais qu'il n'a pas été entendu. Il s'est ensuite tourné vers la médecine du travail mais l'instance de conciliation mis en place au sein de l'entreprise n'aurait rien donné. Fin 2007, il tombe en arrêt maladie.

La direction a réagi dans un communiqué jeudi. Selon elle, la victime a refusé de montrer la cassette jusqu'en janvier 2008. « La Direction a (ndlr: alors) immédiatement pris des mesures fortes, à savoir le licenciement immédiat des personnes concernées, dont un travailleur protégé ».

Didier a en outre changé d'affectation et reçu une aide psychologique. La direction lui a en outre conseillé de porter plainte, ce qu'il a fait. Mais la cassette, seule preuve, date de 2002, donc les 5 ans de prescription sont passés selon le parquet.

L'affaire est toujours en cours. Elle devrait être examinée par la chambre du conseil du tribunal de Mons le 10 janvier 2011.

L'entreprise a depuis refusé toute communication sur l'affaire.

Les vols sur les chantiers continuent.

Plus de sept entreprises du BTP sur dix déplorent au moins un vol en 2010 dans le nord, selon une étude de la Fédération française du bâtiment (FFB). Les professionnels estiment que les vols ont augmenté de près de 40% dans le Nord-Pas-De-Calais depuis le début de l'année. Ils les qualifient de « graves » et « handicapants » à 64%. Les cibles privilégiées des voleurs? L'outillage, les matériaux puis les métaux. La colère monte chez les professionnels qui ont le sentiment d'une impunité. « Déposer plainte nous prend trop de temps, et ce pour un résultat nul: il n'y a jamais de suite », s'exclame un dirigeant.

L@borne® est une solution spécialement étudiée pour contrer cette tendance. Elle s'adresse aux entreprises ou artisans qui souhaitent mieux protéger leurs équipements et leurs matériaux en leur absence, sans bloquer le chantier ou recourir à des solutions collectives difficiles à mettre en place. La solution a été développée conformément au cahier des charges de la FFB, rédigé en partenariat avec l'association FILRFID. L@borne dispose de fonctions de détection et d'alerte de malveillance sur chaque matériel identifié. En cas de problème, le centre de télésurveillance Securitas Alert Services transmet l'alerte au client et à la Police.

Un corps est découvert derrière une école primaire à Saint-Omer.

Le corps d'un homme a été découvert vendredi 19 au matin derrière une école primaire de Saint-Omer.

Il n'a pas encore été identifié, la police n'ayant signalé que l'hypothèse préliminaire de la mort: hémorragie interne.

Le cadavre a été retrouvé torse nu par un employé de l'école Sainte-Thérèse.

Tourcoing : 800 000 fichiers pédopornographiques découverts dans l'ordinateur d'un Tourquennois

Mercredi 17 au matin, à la suite d'investigations menées par le service technique de recherches judiciaires et de documentation de Rosny-sous-Bois (93), un Tourquennois âgé de 40 ans a été interpellé à son domicile.

L'homme est soupçonné d'avoir échangé avec de tierces personnes des fichiers à caractère pédopornographique.

Dans son ordinateur, les policiers tourquennois, qui

travaillent en collaboration avec l'organisme central de la gendarmerie nationale chargé de la lutte contre la cybercriminalité, ont trouvé quelque 800 000 fichiers à caractère pédopornographique. L'homme a été placé en garde à vue.

La partie de chasse tourne au Projet Blair Witch.

Les corps sans vie de trois chasseurs ont été retrouvés déchiquetés dans la forêt près de Vimy. L'un d'eux, porteur d'une caméra-canon, a permis aux gendarmes de constater la rapidité, la violence et la sauvagerie de l'agression, perpétrée par une créature actuellement non identifiée. Le maire de Vimy a immédiatement publié un arrêté interdisant l'accès à la forêt jusqu'à la fin de l'enquête. Ni les armes des chasseurs ni leurs permis n'étaient en règle.

Produits sanguins : appel aux dons pour compenser la baisse des stocks

Le nouveau local de l'EFS, rue Saint-Venant à Lille, en fait le plus grand centre de prélèvement de France. Pas de panique mais de la vigilance. Dans la région comme ailleurs, l'Établissement français du sang (EFS) lance un appel aux donneurs pour reconstituer les stocks avant la trêve de fin d'année.

« Nous avons onze jours d'approvisionnement, il faudrait remonter à quinze avant le creux de Noël-Nouvel An pour être tranquille. » Jean Ficorn, le directeur de la communication de l'EFS dans la région, résume la situation.

Dans les sites fixes (Lille, Dunkerque, Valenciennes, Arras et Lens) comme sur les circuits de collectes mobiles, les donneurs sont moins nombreux que d'habitude depuis début octobre. La faute aux mouvements sociaux, aux problèmes de transport, à la crainte de la panne sèche... Les vacances de la Toussaint puis le pont du 11 Novembre n'ont pas arrangé les choses. Il faut donc inverser la tendance, effectuer une « piqûre de rappel » en direction des donneurs traditionnels et en recruter de nouveaux pour repousser le risque de pénurie.

En matière de don du sang, le Nord-Pas-de-Calais fait figure de bon élève. « La région est excédentaire, avec 350 000 dons par an, elle permet de couvrir ses besoins, ceux de la Guyane et d'une partie de l'Île-de-France », explique Jean Ficorn.

L'esprit du don du sang fonctionne ainsi : bénévolat, anonymat, volontariat et solidarité entre les régions.

Pas question de baisser la garde, car les besoins augmentent. « Il y a cinq ans, il fallait 8 000 dons par jour, maintenant c'est 10 000 ! Un million de malades sont soignés chaque année de cette manière. Il y avait l'an dernier 1,7 million de donneurs dont 420 000 nouveaux », rappelle un porte-parole de l'EFS.

La durée de vie des produits sanguins est courte : 42 jours pour les globules rouges et 5 jours pour les plaquettes, ce qui rend nécessaire un flux régulier de donneurs tout au long de l'année.

Pour convaincre de nouvelles vocations, l'EFS rappelle donc que l'on peut donner dès 18 ans et jusqu'à 70 ans, quatre fois par an pour les femmes et six fois par an pour les hommes. Chaque don est précédé d'un entretien médical.

À Lille, l'EFS dispose à deux pas de la gare (38/42, rue Saint-Venant) d'un nouveau siège aménagé sur le site d'un ancien Monoprix et opérationnel depuis fin juin. Ce local a la capacité de traiter 45 000 dons par an, ce qui en fait le plus grand centre de France et même d'Europe par sa capacité de prélèvement.

Renseignements sur les sites fixes et mobiles sur www.dondusang.net

Vol de bétail à la Ferme Educative Marcel Dhénin.

On se croirait en plein far-west, pourtant nous sommes à Lille, rue Eugène Jacquet !

Le taureau lauréat du concours régional du plus beau bétail de l'année a disparu ! Coup dur pour cette véritable institution dont l'histoire remonte aux débuts des années 70, lorsque la famille Mulliez confère une parcelle d'un Auchan (celui d'Englos), à Marcel Dhénin et son fils Pierre pour la création d'un centre de recherches avicoles spécialisé dans les espèces régionales. Deux ans plus tard, la première Ferme Pédagogique y voit le jour avant de déménager aux Dondaines. L'arrivée d'un instituteur permanent en 1981 rendit le projet totalement novateur. En perte de vitesse suite aux restrictions budgétaires de l'Education Nationale, la Ferme est désormais une pension pour les animaux d'ANIMAVIA, association de "betleux", ces amoureux des animaux, éleveurs et passionnés qui, comme dit Pierre Dhénin ont "froid quand leurs bêtes ont froid".

En tous cas, les coyotes auteurs de ce vol odieux ont du souci à se faire : la Police est sur l'affaire et l'adjoint du sheriff que nous avons interrogé nous a affirmé

que "Pour sûr, on les aura"!

A suivre...

C'est le temps des premières gelées, et le plus froid est à venir.

Un cauchemar pour les précaires.

Dans le cadre du lancement de sa campagne contre le mal-logement, la Fondation Abbé-Pierre a dénoncé mardi qu'un million de personnes vivent en France dans des logements non permanents (tentes, voitures, amis...).

À Wasquehal, ils sont deux sur le même parking, à dormir dans leurs voitures. Georges, retraité de 68 ans, y est depuis six mois « J'ai travaillé pendant quarante ans, j'ai servi mon pays en Algérie pendant quarante-cinq mois! Et regardez où j'en suis. Je ne suis pas un chien... ». Dominique, depuis quatre ans, le temps d'apurer ses dettes. Et puis il y a cette mère de famille, 42 ans, de Bousbecque, qui chaque nuit dort en chien de fusil sur la banquette arrière.

Si tous trois refusent les foyers d'urgence, Etienne Delahaie, responsable du SAMU social, ne leur jette surtout pas la pierre. Il se félicite que l'État consacre plus de places à la mise à l'abri, mais il réclame de vraies places en hébergement, avec un suivi... D'après l'association Droit Au Logement (DAL), « Il y a dans la région 140 000 demandes de logement social insatisfaites. En plus, les villes préfèrent faire construire des logements sociaux "haut de gamme", à 650 - 700 € le loyer pour un F3. Alors oui, ces cas de détresse se multiplient : des gens qui dorment dans leur voiture, un cabanon, un squat... L'an dernier, raconte-t-il, on s'est par exemple occupé d'une famille expulsée qui s'est retrouvée à dormir dans une tente. » Quant à la loi DALO (droit au logement opposable), « Ça prend au moins six mois avant qu'une proposition de logement ne tombe. Entre-temps, les gens peuvent descendre très bas. »

Mystérieuses disparitions de cygnes à Serques.

Peut-être sont-ce les rigueurs de l'hiver ou les coups de feu des chasseurs, toujours est-il que les cygnes qui envahissaient le marais de la commune, non loin de Saint-Omer, ont vu leur population chuter de manière drastique en quelques semaines. Selon un observateur de l'Office National des Forêts (ONF), une dizaine de cygnes aurait disparu depuis Septembre. Globalement non menacé, le cygne commun (dit

"tuberculé"), a rarement un comportement migratoire dans nos régions. Il se pourrait donc, si on en croit les Anciens, que l'hiver soit plus rude que prévu... Sortez vos doudounes!

Reboiser le Nord-Pas-De-Calais, une initiative qui ne fait pas plaisir à tout le monde!

La région veut multiplier par deux ses surfaces forestières en 30 ans. Une mesure qui vise à aider la filière bois et améliorer la qualité de vie, mais se heurte à la colère des agriculteurs qui craignent d'être privés de terrains.

Nœux-Les-Mines L'expo Ladislas Kijno ouvre ses portes.

À partir d'aujourd'hui, l'exposition permanente Ladislas Kijno ouvre ses portes à la Communauté de Communes de Nœux et Environs (CCNE).

L'occasion pour tous d'admirer les peintures de cet artiste mondialement connu. Entrée : 3 euros, gratuit pour les moins de 18 ans et les scolaires. Du lundi au vendredi et le premier dimanche de chaque mois de 15 h à 17 h 30.

Noyelles- Lez-Seclin La photo numérique s'expose.

Petite commune au sud de Lille, Noyelles-lez-Seclin monte pour la première fois une exposition entièrement dédiée à la photographie numérique. Et, pour un essai, on peut dire que ce « Pixels in Noyelles » est déjà un coup de maître puisque, du vendredi 19 au dimanche 21, à la mairie, seize photographes ont accepté de venir exposer quelque deux cents photos.

Tueur(s) en série?

La police et la gendarmerie ont lancé ces dernières semaines de nombreux appels à témoins suite à la découverte de nombreuses disparitions inquiétantes et plusieurs cadavres retrouvés exsangues. La police recommande une extrême prudence lors de vos sorties nocturnes et annonce un renforcement des patrouilles dans les secteurs concernés. Les premières hypothèses portent sur les réseaux de trafic de produits sanguins.

Total autorisé à fermer la raffinerie de Dunkerque

En vertu d'une décision de justice, la firme pétrolière pourra fermer son site. Un jugement potentiellement explosif à l'heure du blocage généralisé des raffineries française

La raffinerie Total de Dunkerque fermera bel et bien. Dans un jugement rendu vendredi 22 octobre 2010, le tribunal de grande instance de Nanterre autorise le groupe pétrolier à « ne pas procéder au redémarrage de l'activité » de son site des Flandres (Nord), mettant ainsi un terme à six mois d'incertitudes pour les 367 salariés de l'établissement.

Le groupe argue de pertes liées à une surproduction d'essence en France et en Europe, avant que la cour d'appel de Douai n'appelle en juin 2010 à redémarrer le site sous peine d'amende. A la suite de quoi, Total s'était pourvu en cassation et avait saisi le TGI de Nanterre.

Dans son jugement, le Tribunal a bien reconnu l'entrave, condamnant Total à verser 5000 euros au comité central d'entreprise.

« Cette décision (du tribunal) signe l'arrêt de mort du raffinage à Dunkerque. C'est bel et bien terminé cette fois », a déclaré vendredi 22 octobre Philibert Wuloos, délégué Sud, syndicat majoritaire sur le site. Au terme d'un blocage d'une semaine des six raffineries françaises de Total en mars dernier, direction et syndicats avaient convenu d'un accord prévoyant la mise en place d'activités de remplacement au raffinage, et excluant tout licenciement. « Il ne reste plus qu'à espérer que la direction tiendra ses engagements » a encore déclaré Philibert Wuloos.

La décision du TGI de Nanterre tombe alors que la totalité des raffineries française est encore bloquée en réaction à la réforme des retraites, faisant planer la menace d'une pénurie d'essence. Par ailleurs, sur les 4300 stations-service du groupe Total, 1300 manquent de combustible.

Hasard malheureux du calendrier, le jugement du tribunal fait immédiatement suite à la décision jeudi 21 octobre du groupe suisse Petroplus de fermer sa raffinerie de Reichstett, près de Strasbourg.

Si les vacances de la Toussaint devraient permettre le réapprovisionnement des stations selon le gouvernement, cette conjonction explosive pourrait bien radicaliser encore plus les salariés du secteur.

Une mauvaise blague d'Halloween.

Une chouette effraie a été découverte crucifiée et un pieu de bois enfoncé dans le cœur sur la porte de l'estaminet Quanta, au lieu-dit la ferme Petitprez sur le

bord du lac du Héron à Villeneuve d'Ascq. La SPA et la LPO ont immédiatement déposé plainte.